

Nanterre, le 23 juillet 2020

Pour la sérénité des débats dans nos conseils municipaux : les Maires altoséquanais doivent respecter tous les élus de la République, y compris ceux de leur opposition

En ce début de mandature 2020-2026, nous dénonçons les propos déplacés voire injurieux que peuvent tenir certains Maires altoséquanais à l'encontre des conseillers municipaux socialistes présents dans leur opposition. Représentants issus de l'expression des suffrages aux dernières élections, ils sont titulaires des mêmes droits que les élus de leurs majorités, particulièrement du droit au respect de leur intégrité.

Or, depuis plusieurs mois, notre conseiller municipal d'opposition à Issy-les-Moulineaux, Thomas PUIJALON, est la cible d'attaques verbales outrancières tenues publiquement par le Maire André SANTINI ou sa majorité, tant dans le journal municipal qu'en séance du conseil, en raison de ses prises de positions politiques, notamment au sujet de la Halle Eiffel.

Ces attaques répétées à l'encontre de Thomas PUIJALON, allant parfois jusqu'à la remise en cause de son équilibre psychologique, n'ont aucunement leur place dans une assemblée municipale représentative de la République Française. Tenir des propos de cet ordre nuit ouvertement au bon déroulement du débat démocratique local, ainsi qu'à l'exercice du mandat politique que les citoyens lui ont confié. De la même manière, nous jugeons inadmissible les injures et autres propos déplacés tenus, par un Maire, quelle que soit son étiquette, à l'égard d'un conseiller municipal d'opposition soient tenues.

Nous apportons ainsi tout notre soutien à notre élu Thomas PUIJALON. Dans le même sens, nous continuerons d'apporter notre soutien à tous les élus socialistes des Hauts-de-Seine qui font régulièrement face à des outrances publiques en raison de l'expression de leurs opinions politiques. Ces pratiques doivent cesser dans le contexte actuel où les collectivités locales sont plus que jamais en première ligne dans la gestion de la crise sanitaire, économique et sociale que nous connaissons.

Thomas PUIJALON a déposé une plainte suite aux prises de parole déplacées du Maire André SANTINI à son encontre en séance du Conseil municipal d'Issy-les-Moulineaux le 2 juillet 2020.

La Fédération socialiste des Hauts-de-Seine